

Finances et comptabilité

Actualités



Le service financier assure les fonctions principales suivantes.

**Dans le domaine financier et
comptable**

- l'établissement des comptes, du budget et de la planification financière de la Commune et de la Bourgeoisie
- le lien avec les autorités cantonales (Service des finances communales, Inspection cantonale des finances, etc.) et fédérales (TVA, etc.)
- le lien avec les différents prestataires (fiduciaires, banques, etc.)
- la gestion de la trésorerie et des besoins de financement de la Commune
- la tenue de la comptabilité générale
- la gestion des factures fournisseurs (suivi des approbations) et de leur règlement, que ce soit pour les frais de fonctionnement et d'investissement
- le paiement des affaires sociales
- l'émission et le suivi des facturations diverses et des éventuelles réclamations y relatives (taxes communales, taxes de séjour, etc.)
- le recouvrement des factures, bordereaux d'impôts et autres
- les remboursements
- le contentieux
- la coordination du controlling
- la gestion de la caisse municipale
- la gestion des salaires et des assurances sociales de la Commune
- le contrôle des comptes des organes communaux bénéficiant d'un soutien financier communal

Contacts

Michel Gaspoz

Secrétaire communal

+41 27 282 50 10

Joël Mayor

Collaborateur administratif

+41 27 282 50 19

